

Séance du 06 mars 2026

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DEL GRANDE Stéphane

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	0 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ARTO Jean, M. DEL GRANDE Stéphane, Mme GUILHON Sylvie, M. JAMMES Patrick, Mme JEANTET-LONG Sophie, Mme LAVILLE Marie-Noëlle, Mme PALIX Fabienne, Mme SAIMMAIME Isabelle

Procurator(s) :

Mme FRANÇOIS Johanna donne pouvoir à Mme SAIMMAIME Isabelle, M. PASERO Fabien donne pouvoir à M. ARTO Jean

Etai(en)t absent(s) :

M. GUILHON Jérémie

Date de la convocation
26 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Mme FRANÇOIS Johanna, M. PASERO Fabien

Date d'affichage
10 mars 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme SAIMMAIME Isabelle

10 mars 2026
et publication du
10 mars 2026

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**Investissement**

Dépenses	Prévu :	109 316,77
	Réalisé :	26 691,49
	Reste à réaliser :	3 166,00
Recettes	Prévu :	109 316,77
	Réalisé :	46 925,43
	Reste à réaliser :	5 830,14

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	390 487,43
	Réalisé :	306 407,39
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	390 487,43
	Réalisé :	414 734,13
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	20 233,94
Fonctionnement :	108 326,74
Résultat global :	128 560,68

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé La Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT MARTIN SUR LAVEZON

La Maire LAVILLE Marie-Noëlle

le(s) secrétaire(s) de séance

